

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté – Égalité – Fraternité



Carghjese

— CASA CUMUNA —

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SÉANCE DU 11 AVRIL 2025

Les membres du Conseil municipal de CARGESE, régulièrement convoqués le deux avril deux mille vingt-cinq, sont réunis, l'an deux mille vingt-cinq, le onze avril, à seize heures, en la salle des délibérations de la Mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de François **GARIDACCI**.

Membres : 15

Secrétaire de séance : Vannina NEGRONI

N°2025/22

MEMBRES PRÉSENTS	
François GARIDACCI	Lucie FRIMIGACCI
Alexia ZANETTACCI	Jean-Paul PAOLI
Jérôme ALESSANDRI	Ange SUSINI
Vannina NEGRONI	Stéphanie ALESSANDRI
MEMBRES REPRÉSENTÉS	
Emmanuelle FRIMIGACCI donne procuration à Vannina NEGRONI	
MEMBRES ABSENTS	
Hélène DRAGACCI-CODACCIONI	Pierre-Jean MIGEVANT
Sandrine CINOTTI	Frédéric COLONNA DE LECA CRISTINACCE
Pierre ZANNETTI	Emmanuelle FRIMIGACCI
Dominique POGGI (s'est retiré de la salle)	

OBJET : Vote du budget primitif M57 2025.

Vu le CGCT, et notamment ses articles L. 1111-1-1, L. 1612-4, L. 2131-11, L. 2312-1 et L. 2224-2 ;

Vu la loi n°2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique ;

Monsieur Dominique **POGGI**, adjoint au Maire, se retire de la salle, ne prend ni part aux débats, ni au vote, dans le respect de l'article L. 2131-11 du CGCT.

Le Maire présente à l'Assemblée délibérante le budget primitif M57 de l'exercice 2025, dont le document comptable est joint, en précisant ses principales orientations.

Les chiffres globaux sont les suivants : section de fonctionnement (dépenses et recettes) : 4 370 036, 61 euros ; section d'investissement (dépenses et recettes) : 4 291 021, 92 euros.

Monsieur le Maire ajoute que la somme de 397 640 euros doit être versée à la section de fonctionnement du budget annexe de l'eau et de l'assainissement, pour l'exercice 2025.

LE CONSEIL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

AUTORISE le versement de la somme de 397 640 euros au profit du budget annexe de l'eau et de l'assainissement, tel que prévu dans le budget primitif M57 ;

ADOpte le budget primitif M57 de l'exercice 2025, tel que présenté par Monsieur le Maire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour : 9 dont 1 procuration.

Le Maire,
François GARIDACCI

